



*Coalition pour la Protection du Patrimoine
Génétique Africain*

*Coalition for the Protection of the African
Genetic Heritage*

DECLARATION DE LA COPAGEN A L'ISSUE DU II^{ème} FORUM REGIONAL

Nous, Délégué-es des diverses coalitions nationales, venu-es de neuf (9) pays de l'Afrique de l'Ouest¹, membres de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN), représentant des centaines d'organisations locales, sommes réunis du 7 au 10 Novembre 2016, à Lomé (Togo), pour réfléchir sur le thème « *Promouvoir l'agroécologie pour contrer efficacement les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dans l'agriculture et l'alimentation* ».

Les différentes communications, les témoignages et échanges nous ont permis d'aborder des sujets relatifs à l'agroécologie, aux Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), aux semences paysannes, et aux questions de l'accaparement des terres, de l'eau entre autres.

Le thème du 11^{ème} forum régional s'inscrit dans un contexte bien connu: après plusieurs décennies de controverse sur les avantages et les inconvénients des OGM, la polémique ne cesse d'enfler au fil des ans.

Les promoteurs des OGM, en dépit des contre-performances de cette technologie développée dans le secteur agricole, n'y renoncent pas pour autant. En effet, bien qu'il apparaisse de plus en plus évident que les cultures transgéniques ne sont pas adaptées à l'Afrique, les puissants lobbies de l'agro-business intensifient la prospection de nouvelles zones sur le continent africain, pour de nouvelles expérimentations.

L'échec retentissant du coton Bt au Burkina Faso, dont les médias se sont fait un large écho, à travers le monde, n'a pas suffi à tempérer les ardeurs des défenseurs des OGM qui considèrent toujours l'Afrique comme un vaste réservoir de gènes à exploiter. De fait, l'Afrique est devenue un « terrain de jeu » pour les

⁽¹⁾ Les pays couverts par la COPAGEN sont les suivants : Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo.

multinationales de différentes natures notamment agricoles dans la mesure où elle constitue un véritable marché à contrôler.

L'argument de l'accroissement de la production et de la productivité agricole pour sortir le Continent de l'ornière de la faim et briser le cercle vicieux de la pauvreté est souvent mis en avant pour justifier et légitimer l'utilisation des OGM dans l'alimentation et l'agriculture. Cet argument, illusoire, ne peut plus prospérer car le cas de l'échec du coton Bt démontre à suffisance que la biotechnologie moderne est une science aléatoire et hasardeuse.

De plus, cet argument est un prétexte fallacieux dans la mesure où la faim et la malnutrition ne résultent pas tant d'une insuffisance de nourritures disponibles que de l'incapacité des populations à accéder aux vivres disponibles. En Afrique, faut-il le rappeler, l'insécurité alimentaire est liée à une conjugaison de facteurs dont la mauvaise répartition des biens disponibles, l'absence de politique agricole hardie, l'instabilité socio-politique et l'extrême pauvreté des populations.

Les difficultés sont donc ailleurs et elles ne peuvent être résolues que par un système agricole et alimentaire responsable qui place avant tout l'Homme au cœur des priorités et non le capital.

C'est pourquoi la COPAGEN voit en l'agroécologie une voie d'avenir dans la mesure où cette approche fait appel à une science de la conscience qui :

- Accorde une priorité à la génétique de la diversité sur la génétique de la standardisation ;
- Préfère l'approche écologique et systémique à l'approche réductionniste du génie génétique ;
- Soutient des collectifs de producteurs agricoles, véritables artisans de la souveraineté alimentaire, au lieu d'accroître davantage la puissance financière de monopoles agro-industriels aux intérêts égoïstes ;
- Valorise l'ingénierie paysanne et les Savoirs locaux associés à l'agro-biodiversité, plutôt que des technologies hautement sophistiquées, onéreuses, importées d'ailleurs et dont on ne maîtrise pas encore tous les contours ;
- Fabrique du Bien commun plutôt que du Vivant breveté.

Ainsi, à une science qui tend exagérément à simplifier et à uniformiser les choses, et dont la seule finalité est la recherche du profit, la COPAGEN oppose une science de la complexité qui tient compte des différents équilibres naturels, l'Homme étant lui-même considéré comme un élément à part entière de cet équilibre, certes vital mais fragile.

Au regard de ce qui précède :

Nous, Délégué-es des coalitions membres de la COPAGEN :

- Dénonçons les projets visant à étendre les manipulations génétiques aux cultures vivrières (telles que le niébé, le sorgho, le maïs...) en Afrique. De telles initiatives sont inacceptables et ne sauraient être tolérées. Nous mettons donc en garde les promoteurs de ces projets hors contexte pour l'Afrique ;
- Appelons de tous nos vœux à l'avènement d'une révolution agro écologique pour un développement harmonieux de nos sociétés ;
- Marquons notre indéfectible soutien à toutes les paysanneries du monde et singulièrement aux femmes rurales d'Afrique dont la contribution à la souveraineté alimentaire est indéniable ;
- Invitons les pouvoirs publics de nos pays respectifs et les institutions communautaires dont notamment l'UEMOA la CEDEAO, le CILSS, et l'Autorité du LIPTAKO GOURMA, à prêter une oreille attentive aux demandes des acteurs de la société civile qui portent les aspirations légitimes des communautés et les engageons à inscrire l'agroécologie au rang des priorités des programmes politiques nationaux, sous régionaux et régionaux ;
- Invitons nos Etats à soutenir la recherche sur les semences paysannes et à assurer leur protection.
- Réitérons la position de principe de la COPAGEN qui est la suivante : « ***Oui pour une recherche scientifique indépendante qui valorise les ressources biologiques locales et les connaissances traditionnelles et endogènes dans l'intérêt des exploitations agricoles familiales et des consommateurs africains ; non au brevetage du vivant et aux OGM dans l'agriculture et l'alimentation, face à tous les risques avérés et potentiels actuels qui y sont attachés*** »².

Fait à Lomé, le 10 novembre 2016.

Le Forum.

⁽²⁾ Cette position de principe est affirmée dans les textes fondateurs de la COPAGEN.